

Séance du 20 novembre 2023

Nombre de Membres		
Afférent au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
27	19	17

Date de la Convocation 14 novembre 2023
--

Date d'Affichage
14 novembre 2023

Objet de la délibération

No 2023-100128
Finances
Concours maisons fleuries

Le 20 novembre 2023, le conseil de la ville de Montmirail s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Etienne DHUICQ, Maire.

Présents : Coralie ADNOT, Mohamed BENAHEMED, Elisabeth BENARD, Karine BOCQUET, Claudette BOUCHE, Etienne DHUICQ, Juan GARCIA RODRIGUEZ, Nelly GRIFFON, Christine GUIMAREY, Marie-Claude HIMMESOETE, Valérie JACQUINOT, Régis NOIZET, Jean-Pierre SCHANG, Dominique THUAULT, Ludovic VAN WAESBERGE, Sébastien VERDU, Claudine ZUBER

Absents : Céline FAGOT, Bernard CREPIN

Secrétaire de séance : Coralie ADNOT

Vu le code général des collectivités territoriales,

Après l'exposé au conseil municipal du classement des maisons fleuries de la commune pour l'année 2022, établi par la commission communale du fleurissement,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

-décide la distribution d'un bon d'achat dans les magasins de la ville à utiliser au plus tard le 30 avril 2024 selon les conditions suivantes

60€ pour les premiers des quatre catégories soit un total de 240€

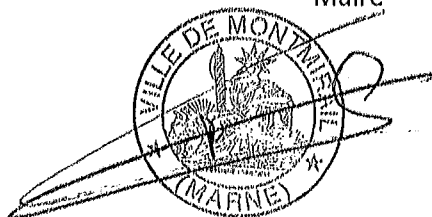
40€ pour les deuxièmes des quatre catégories soit un total de 160€

20€ pour les troisièmes des quatre catégories soit un total de 60€ (pas de 3ème pour la catégorie ERP)

10€ pour tous les autres participants soit 23 dans toute catégorie confondue soit un total de 230€

pour un total général de 690€

Etienne DHUICQ
Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-215103557-20231120-2023-100128-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/11/2023

Affichage : 23/11/2023

Le Maire